

Paris,
Le 5 mars 2008

Monsieur le Premier Ministre
François FILLON
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

En l'espace de trois semaines, un nouvel accident mortel survenu sur la RN 19 à Boissy Saint Léger m'amène à vous saisir directement sur l'état d'avancement – ou plutôt de non-avancement – des travaux pour la déviation de cette route qui coupe littéralement Boissy-Saint-Léger en deux. Inutile d'insister plus avant sur les risques que son non-aménagement fait courir aux piétons : de nombreux écoliers, collégiens et lycéens sont contraints de traverser quotidiennement cette artère hautement accidentogène.

Les deux accidents récents qui ont endeuillé la commune nous rappellent cruellement son extrême dangerosité, je vous dois de vous rappeler le nombre d'accidents et d'accrochages fréquents, les embouteillages générateurs de problèmes environnementaux ainsi que les nuisances que tout cela occasionne pour les riverains.

Conscient de cette réalité, depuis de nombreuses années le Conseil Régional d'Ile-de-France s'est engagé fortement, alors que l'Etat n'a pas tenu ses engagements de financement.

Force est de constater que le projet de déviation de la RN 19, pourtant inscrite au Contrat de Plan Etat Région 2000-2006 est loin d'être devenue réalité en dépit des travaux d'aménagement entre la sortie de Boissy et la RD 941 et au Nord de la commune.

Pour mémoire, le conseil régional d'Ile-de France a engagé des aménagements de sécurité au sud de Boissy-Saint-Léger, à proximité du lycée Guillaume Budé ainsi que dans la traversée du plateau briard, au sud de Villecresnes : un projet de rétrécissement de la chaussée et de mise en place d'une glissière de sécurité a vu le jour grâce au financement à plus de 70% des travaux par la Région Ile-de France.

Dans le cadre de la loi de décentralisation de 2004, la RN 19 dans le Val-de-Marne n'a pas fait l'objet d'un transfert au département fin 2006. Il revient donc à l'Etat, et à ses plus hauts responsables, de prendre à bras le corps ce sujet d'importance qui fait peser une menace bien réelle sur la sécurité des Boisséennes et Boisséens. Je vous demande de procéder au déblocage nécessaire des fonds promis par l'Etat.

Il faut désormais avancer avec volontarisme pour que cette déviation voit le jour dans les prochaines années, en dépit de l'absence de financement routier dans le contrat de projet 2007-2013.

Vous remerciant par avance, de l'attention que vous voudrez bien porter à mon courrier, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération très respectueuse.

Michèle SABBAN
Vice-Présidente
Chargée de l'Administration Générale,
du Personnel et des Marchés Publics